

Le projet « Action mobile de prévention santé précarité » est mené par le Conseil départemental de l'Oise en partenariat avec la Communauté de Communes de la Picardie Verte (CCPV).

JUILLET 2025

MARDI 1ER JUILLET

Épicerie Solidaire de Breteuil
De 09h30 à 12h00
Maison du Conseil Départemental de Songeons
De 14h00 à 16h30

MERCREDI 2 JUILLET

Maison du Conseil Départemental de Crèvecœur-le-Grand
De 09h30 à 12h00
Centre Social Rural de Grandvilliers
De 14h00 à 16h30

JEUDI 3 JUILLET

Centre Social Rural de Marseille-en-Beauvaisis
De 09h30 à 12h00
Épicerie Solidaire de Feuquières
De 14h00 à 16h30

LUNDI 7 JUILLET

Centre Social Rural de Breteuil
De 14h00 à 16h30

MARDI 8 JUILLET

Centre Social Rural de Froissy
De 09h30 à 12h00
Resto du Cœur de Marseille-en-Beauvaisis
De 14h00 à 16h30

JEUDI 10 JUILLET

Resto du Cœur de Fromerie
De 09h30 à 12h00
Bien Chez Soi Fromerie
De 14h00 à 16h30

MARDI 15 JUILLET

Centre Social Rural de Froissy
De 09h30 à 12h00
Centre Social Rural de Songeons
De 14h00 à 16h30

JEUDI 17 JUILLET

Resto du Cœur de Grandvilliers
De 09h30 à 12h00
Resto du Cœur de Crèvecœur-le-Grand
De 14h00 à 16h30

AOÛT 2025

MARDI 19 AOÛT

Centre Social Rural de Froissy
De 09h30 à 12h00
Resto du Cœur de Marseille-en-Beauvaisis
De 14h00 à 16h30

MERCREDI 20 AOÛT

Maison du Conseil Départemental de Crèvecœur-le-Grand
De 09h30 à 12h00
Centre Social Rural de Grandvilliers
De 14h00 à 16h30

JEUDI 21 AOÛT

Resto du Cœur de Fromerie
De 09h30 à 12h00
Bien Chez Soi Fromerie
De 14h00 à 16h30

LUNDI 25 AOÛT

Centre Social Rural de Breteuil
De 14h00 à 16h30

MARDI 26 AOÛT

Épicerie Solidaire de Breteuil
De 09h30 à 12h00
Épicerie Solidaire de Breteuil
De 14h00 à 16h30

MERCREDI 27 AOÛT

Maison du Conseil Départemental de Crèvecœur-le-Grand
De 09h30 à 12h00
Maison du Conseil Départemental de Songeons
De 14h00 à 16h30

JEUDI 28 AOÛT

Resto du Cœur de Breteuil
De 09h30 à 12h00
Resto du Cœur de Crèvecœur-le-Grand
De 14h00 à 16h30



Pour l'utilisateur :

Accès aux démarches

Soutien aux démarches

Orientation vers les professionnels de santé et les structures associatives

OBJECTIFS

- S'assurer de l'ouverture des droits.
- Faciliter l'accès à l'offre de soins.
- Lutter contre l'isolement des personnes en situation de précarité.
- Lutter contre le renoncement aux soins.
- Orienter le demandeur vers les associations locales et les acteurs du lien social particulièrement riches d'activités et de ressources essentielles à la prévention de la perte d'autonomie.
- Orienter le demandeur vers les professionnels de santé et les structures de soins adaptées à sa problématique.

